

EPICERIE SOCIALE



GRAIN DE SEL

REGLEMENT INTERIEUR 2024

CONDITIONS D'ACCES

Pour l'ouverture des droits, les demandeurs devront produire impérativement :

- ✚ Un justificatif de domicile dans une des 11 communes de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) de moins de 3 mois ou une attestation d'hébergement.
- ✚ Une attestation de domiciliation au C.C.A.S
- ✚ Les pièces justifiant de leur état civil et de leur situation de famille
- ✚ Les justificatifs de l'ensemble de leurs charges et de leurs ressources (y compris les prestations sociales et échéancier de prêts), et ce même s'ils sont orientés par un travailleur social (excepté UDAF)

L'estimation des besoins sera effectuée par **l'agent mandaté** à cet effet par l'Association Grain de Sel.

Au vu des justificatifs fournis et après un entretien d'évaluation de la situation du demandeur, dans sa globalité, et qui tiendra compte des autres aides éventuellement accordées, les droits seront ouverts selon le barème défini par l'Association et ce pour une durée déterminée par l'agent. Cette durée **ne pourra sur le principe excéder 16 semaines à raison d'une fois par semaine.**

Les demandeurs s'engagent aussi à **participer financièrement à hauteur de 10 % de la somme qui leur est allouée. Aucun différé de paiement supérieur à 3 semaines ne sera admis sauf absence totale de ressources.**

L'accès à l'Epicerie Sociale sera limité à **4 semaines pour** :

- ✚ Les **nouveaux locataires sur le territoire de la CCDH**, en difficulté passagère à la suite de leur emménagement et dépassant le barème d'attribution
- ✚ Les personnes sous **tutelle** ou sous **curatelle** dans l'attente d'un contact avec le tuteur ou le curateur
- ✚ Les personnes hébergées sur le territoire de la CCDH, en difficulté ne disposant pas d'une attestation d'hébergement.
- ✚ Les SDF ne disposant pas d'une attestation de domiciliation délivrée par un C.C.A.S

L'acceptation du présent règlement conditionne l'accès à l'Epicerie Sociale.

Le bureau

JE SOUSSIGNE(E) NOM PRENOM..... ,

DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'ACCES A L'EPICERIE SOCIALE GRAIN DE SEL, EN AVOIR ACCEPTE LES TERMES ET M'ENGAGE A COMMUNIQUER TOUT CHANGEMENT DE SITUATION.

DOURDAN, LE ____/____/____

SIGNATURE